

Paris, le 26 novembre 2021

### **Eric Dupond-Moretti découvre la justice**

*« Pendant près de 36 ans, j'ai sillonné la France, dont je connais tous les tribunaux. Je le confesse, je n'ai pas de la justice une connaissance technocratique. Je la connais humainement, je la connais intimement, je la connais charnellement. »* disait Eric Dupond-Moretti lors de son discours de passation de pouvoir.

Aujourd'hui, en échangeant avec une trentaine de signataires de la tribune publiée dans *Le Monde* cette semaine, Eric Dupond-Moretti feint de découvrir une réalité qui ne lui remonterait jamais.

Mais qui donc peut le croire ?

Les professionnels de justice, par la voix des syndicats, dénoncent depuis plusieurs années leurs conditions de travail éprouvantes, les dysfonctionnements liés aux réformes successives et la vision gestionnaire du fonctionnement de la justice. Tous les deux mois, les organisations syndicales rencontrent le directeur des services judiciaires. Elles analysent précisément les projets de loi de finances, et dénoncent systématiquement par voie de communiqués de presse la présentation erronée et mensongère des chiffres sur les recrutements et les moyens.

Le ministre connaît la situation des juridictions et l'indignité des conditions dans lesquelles est rendue la justice. Ce n'était pas de l'ignorance, mais du déni et une déconnexion assumée, voire un profond mépris face à la réalité. Aujourd'hui, le ministre acculé y ajoute de la manipulation pour laisser croire qu'il ne savait pas. En seraient responsables les chefs de cour et ses services qui filtreraient la parole des professionnels, alors qu'il vante pourtant à tout va ses rencontres avec les agents « qui ont les mains dans le cambouis » et les « personnels heureux ».

Personne, parmi les professionnels de justice, n'est dupe de la supercherie que constituent les états généraux de la Justice, auxquels nous sommes à nouveau renvoyés pour faire connaître nos attentes : nous relayerons avec force, auprès du comité indépendant, la parole qui se libère en exigeant des instruments objectifs de mesure des besoins et la reprise massive des recrutements de magistrats et de fonctionnaires de greffe.

Le temps n'est plus à la démonstration des conditions de travail dégradées et de l'insuffisance des moyens, lesquelles sont incontestables et établies, mais à l'apport de solutions durables.